



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22029491

24 FEV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
à Bruxelles

N° d'entreprise : **0453 592 289**

Nom

(en entier) : **IMAGE DE MARC**

(en abrégé)

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Léon Theodor 89 - 1090 Bruxelles**

Objet de l'acte : Siège social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2022

1. Transfert du siège social

Elle approuve à l'unanimité le transfert du siège social et d'exploitation vers :

Rue des Sorcières 6 à 5030 Lonzée

Ces modifications prennent leurs effets à partir de ce jour.

2. Dénomination unité d'établissement :

Elle approuve le nom « Nalou » attribué à l'unité d'établissement actuelle.

3. Procuration J.JORDENS SRL

L'assemblée donne procuration à J.JORDENS SRL - Serge SOLAU - aux fins de publier cette décision aux annexes du Moniteur belge, en ce compris la signature des documents de publications, ainsi qu'effectuer toute démarche de modifications à la BCE.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso . Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)